



afidol

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

ISSN : 2264 - 6701

INFOLIVE

2014
14

ENTRETIEN et CULTURE DE L'OLIVIER

Infolive n° 14 du 22 juillet 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte
d'Azur, Rhône-Alpes

Mouche de l'olive

Le premier vol se termine et les piqûres sur les olives sont parfois nombreuses. Évaluez le taux d'olives avec des piqûres de ponte pour adapter votre stratégie de lutte.

Irrigation



Photo Gpt Oliviculteurs de Vaucluse

A ce stade il est difficile de savoir si il va y avoir un développement larvaire ou pas. Il faut attendre quelques jours et parfois ouvrir le fruit pour voir ou pas une galerie sous la blessure.

Le Centre Technique de l'Olivier est agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203

CONSULTEZ
www.afidol.org

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier pour le compte de l'Association Inter-professionnelle de l'olivier (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentés sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



afidol



Région
PACA



Travaux financés par l'Union Européenne, FranceAgriMer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n°867/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE) N°1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007

L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2012/01

Mouche de l'olive

Observations *:

D'après le Bulletin de Santé du Végétal Olivier, les captures de mouches sont importantes mais diminuent légèrement. Le premier vol de mouche se termine sur presque toutes les zones.

Les mouches de ce premier vol ont bénéficié de températures douces et d'une humidité favorable : les taux d'olives avec piqûres de ponte sont plus élevés que d'habitude.

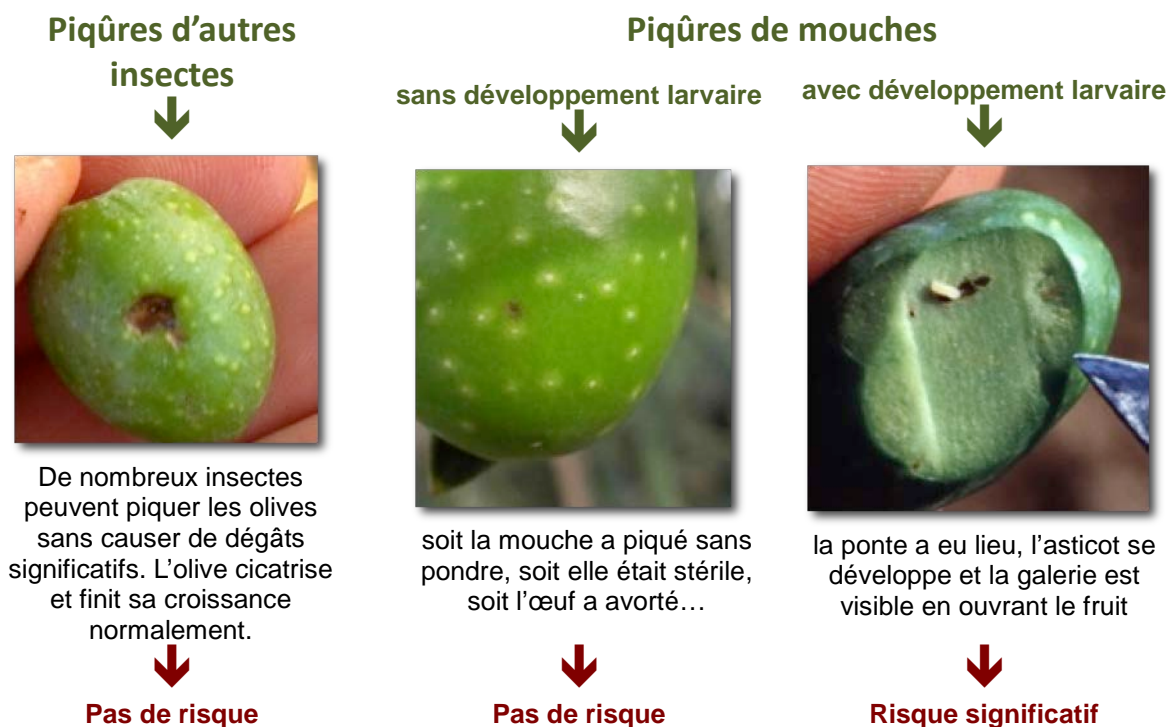
Les vergers protégés par une barrière minérale ou un insecticide adulticide sont moins touchés.

Consultez le site Gestolive pour vous tenir informés des relevés de piégeage. Depuis le site www.afidol.org, cliquez sur l'onglet « Gestolive » puis « afficher les cartes interactives » ou sur le lien : Gestolive

Évaluation du risque *:

Le risque est important dans tous les terroirs oléicoles de voir se poursuivre les pontes et le développement des larves.

Les différentes piqûres sur les olives



Le développement des larves de mouche dans les olives va dépendre des températures à venir :

- si les températures augmentent enfin, avec quelques journées de canicule, on peut espérer une bonne mortalité naturelle des larves et un deuxième vol qui resterait « raisonnable ».
- si les températures restent douces : les larves de mouches vont se développer, dégrader l'olive et sortir pour le second vol rapidement sur les zones littorales et en août pour les zones à l'intérieur des terres.

Préconisations pour tous les secteurs :

Compte tenu des observations et du niveau de risque, une protection des olives contre la mouche nous semble nécessaire.

Si vous comptez :

Moins de 10 % d'olives avec une piqûre de ponte (moins de 3 % d'olives avec larve)

Renouvelez votre barrière minérale si le dernier traitement remonte à plus de 3 semaines ou s'il a été lessivé par les dernières pluies.

Matière active : Kaolin

Utilisable agriculture biologique

Nombre d'application maximum : 6 max./campagne

Délai de rentrée dans la zone traitée : 6 heures

Produit de référence : SOKALCIARBO WP

Spécialité identique à : BAYKAL WP

Dose d'emploi : 1^{ère} application : 50 kg/ha, renouvellement : 30 kg/ha

Phrases de Prudence : SPE8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles

Phrase de Risque : SCCL sans classement



Méthode alternative : sans

Plus de 10 % d'olives avec une piqûre de ponte (plus de 3 % d'olives avec larve)

Quelques vergers en zones sensibles et insuffisamment protégés début juillet présentent des taux d'olives avec piqûre de ponte qui dépassent 10 %. Dans ce cas, appliquez un traitement curatif larvicide.

Matière active : Diméthoate

Limité à 2 applications max./campagne

Délai de rentrée dans la zone traitée : 48 heures

Produits de référence : DIMATE BF 400, ROGOR PIPC 400

Spécialités identiques à : DANADIM SUPER, DANADIM PROGRESS, ROGOR PLUS

Dose d'emploi : 0,075 L/HL

Phrases de Risque : R10 Inflammable

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Classement toxicologique : Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

ATTENTION

Le larvicide ne sert que s'il y a des larves dans les fruits.

Méthode alternative : sans. Appliquez une barrière minérale avant le second vol

Agriculture biologique

Attendez le pic du second vol pour envisager un traitement adulticide à base de Spinosad avec attractif, à partir de la semaine prochaine sur le littoral et début août ailleurs.

Méthode alternative : appliquez ou renouvelez la couverture avec une barrière minérale.

Oléiculture amateur

Si vous n'avez pas de Certiphyto, vous avez accès aux produits de la gamme Emploi Autorisé dans les Jardins : appliquez ou renouvelez la couverture avec une barrière minérale. Les nombreuses démonstrations d'application ont prouvé qu'il était possible d'appliquer les barrières avec tous les appareils de pulvérisation à condition de respecter quelques règles. Consultez le site www.afidoltek.org

Cochenille noire

Observations *:

Quelques foyers de cochenilles sont observés cette année, mais les auxiliaires sont très nombreux. Le seuil d'intervention n'est jamais atteint à l'échelle d'un verger mais il est parfois atteint sur quelques arbres. Les jeunes larves commencent à explorer les rameaux.

Évaluation du risque *:

Le nombre d'auxiliaires et l'absence de fumagine nous rassurent. Le risque de dégâts dus aux cochenilles est généralement inexistant et parfois faible

Préconisations :

Si un foyer se développe, avec une moyenne d'une larve de cochenille par feuille, **coupez les branches infestées**. Le recours à un insecticide est également envisageable :

- uniquement sur le ou les arbres pour lesquels le seuil est dépassé
- quand les jeunes larves orangées sont dispersées sur les rameaux
- en utilisant une spécialité à base de fénoxycarbe

Matière active :	Fénoxycarbe
Limité à	2 applications max./campagne
ZNT	5 m
Délais avant récolte	14 jours
Produit de référence	INSEGAR
Spécialité identique à	Inségar 25 WG, Précision et Trilogie +.
Dose d'emploi	0,040 kg /hl
Phrases de Risque	R 51/53 toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
Classement	N dangereux pour l'environnement

Méthode alternative : traitement d'hiver à base d'huile ou éliminer les branches infestées

Reportez-vous à Infolive n°9 du 18 juin pour la fiche complète sur la cochenille

Agriculture biologique et oléiculteurs amateurs

Seuls les traitements à base d'huile sur les cochenilles hivernantes sont autorisés en agriculture biologique et pour les amateurs. Il n'est pas possible de traiter en été.

Oeil de paon

Observations *:

Sur les vergers touchés par la maladie il n'y a pas eu d'observation de nouvelles taches. Le développement du champignon dans les feuilles déjà contaminées (voir Infolive 12) est ralenti quand les températures dépassent 20-25 °C. Les taches ne devraient apparaître qu'en août.

Évaluation du risque *:

Le risque de contamination est nul dans les conditions sèches de l'été.

Préconisations : aucun traitement contre l'œil de paon n'est à prévoir pour le moment.

* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les ETP quotidiennes ont nettement progressé dans l'axe rhodanien et dans les Alpes de Haute-Provence, avec des valeurs autour de 5,5 mm / j. Ailleurs, les ETP sont restées relativement stables par rapport au dernier bulletin.

Des pluies significatives ont été relevées le 20 juillet dans les Alpes de Haute-Provence et dans les secteurs proches du Rhône, plus particulièrement dans le Gard et l'Ardèche. Les précipitations relevées restent inférieures à 30 mm. Ailleurs, les pluies ont été globalement insignifiantes (moins de 10 mm).

Relevés météo du 14 juillet au 20 juillet 2014		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moy. en mm / j		5,4	5,9	4,8	4,9	5,1	4,5	5,5	5,8	5,5	5,2	5,3	4,9
Cumul en mm sur la semaine	ETP	38	41	34	34	36	32	39	40	39	36	37	34
	Pluies	12	13	6	1	1	1	14	16	18	8	3	6

ETP moy : évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations relevées dans votre pluviomètre au cours de ces 15 derniers jours :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau d'au moins 40 à 70 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.
- **pluies cumulées supérieures à 40 mm** : suspendez l'arrosage durant une semaine, puis à la reprise de l'irrigation, limitez vos apports de 50 % par rapport aux préconisations pendant une semaine.

Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,2	2,4	1,9	2,0	2,0	1,8	2,2	2,3	2,2	2,1	2,1	2,0
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,6	2,8	2,3	2,4	2,4	2,2	2,6	2,8	2,6	2,5	2,5	2,4
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,8	0,9	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		10,8	11,8	9,6	9,8	10,2	9,0	11,0	11,6	11,0	10,4	10,6	9,8

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m²), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL : <http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showirrigMap>